



Il a tout compris

La destruction créatrice de valeur par l'innovation

LIRE P. 45



"Je ne suis pas d'accord avec la notion d'élite. Je préfère la notion d'excellence"

PATRICE CORRE,
proviseur du lycée Henri-IV

LIRE P. 52

Le pouvoir selon moi

"Qu'on soit de droite ou de gauche, on reste hémiparalysé."

Raymond Aron

Politique

La tortue Hollande p.6

PAR SYLVIE PIERRE-BROSSOLETTE

Brèches

La fraternité des immolés p.10

PAR PAUL-HENRI MOINET

Ruptures

L'imbroglia des 35 heures

En finir avec la durée légale du travail p.12

PAR PHILIPPE PLASSART

Chine

La chasse à la pornographie sur Internet p.12

PAR PHILIPPE BARRET

Mondialisation

Les "bobos", la réalité, le crime p.42

PAR XAVIER RAUFER

Tunisie et après ? p.42

PAR PASCAL LOROT

DOSSIERS

AFFAIRES PUBLIQUES

Pôles de compétitivité Autopsie

Les leçons des six délabellisations. Le premier écrémage présage d'une nouvelle hiérarchisation des pôles p.17

ECONOMIE SOCIALE

Comités d'entreprise

L'union fait la force

La gestion des activités sociales et culturelles devient de plus en plus complexe p.25

ART DE VIVRE & AUTOMOBILE

Voitures de collection

Le virage du Web

Amateurs & professionnels, ici aussi l'Internet change la donne p.31

Chiffres révélateurs

Les Français ne sont pas gais

En 1939, Les Français riaient 19 minutes par jour et plus que 5 minutes quotidiennement dans les années 80. Aujourd'hui, les Français passeraient moins d'une minute à rire par jour ! Or il est poli d'être gai.

ANNONCES LEGALES

P. 38 - Tél. 01 75 444 104
annonceslegales@nouveleconomiste.fr

La fracture bancaire

La détestation des banques est-elle à son comble ?



Boucs émissaires aisés en période de trouble, ils font néanmoins face à une hostilité du grand public et des relais d'opinion sans précédent.

Par Julien Tarby

"Indignez-vous !", exhorte Stéphane Hessel. Un message que les Français appliquent à la lettre concernant leurs banquiers. Boucs émissaires aisés en période de trouble, ils font néanmoins face à une hostilité du grand public et des relais d'opinion sans précédent. L'opprobre est jeté sur les établissements de dépôt et d'investissement, et il suffit que le trublion Eric Cantona appelle à la vindicte populaire, enjoignant les masses à retirer leurs économies pour que son message trouve un écho. Pertes occasionnées durant la crise dues à des paris trop osés, affaire Kerviel, volonté de maintenir les bonus, efforts maladroits de communication pour se réhabiliter, résistance à la régulation prônée par l'Etat pourtant soutien indéfectible pendant la crise, exaspèrent le public. Leur rôle n'en reste pas moins essentiel dans le mécanisme économique, en matière de crédit et d'aiguillage de l'épargne. Quelques gouttes d'huile réformatrices dans les rouages sauront résoudre, sinon apaiser la situation.

► Lire p.2

Entre les lignes

Règles et marchés

Après la finance, la crise alimentaire est aussi la conséquence d'un manque cruel de surveillance et de régulation

Par Henry Laurent

Il se trouvera toujours un opportuniste de salon pour dire que la chute de Ben Ali était inscrite, tout comme les subprimes - bon sang, mais c'est bien sûr ! - ne pouvaient que conduire à la catastrophe que l'on sait. Dans sa fable, La Fontaine se gaussait du plaideur qui, à défaut d'avoir vu l'huître le premier, jurait l'avoir sentie... A Davos, peu de plaideurs mais le défilé du Forum mondial reste aussi couru que Cannes, la

croisette et son cinéma. Qu'a-t-on appris ces derniers temps ? Que le monde ne ralentit jamais. Qu'un jour chasse l'autre et, aussi parfois, la mémoire des hommes. Paris est sur les dents pour contrer le terrorisme siglé Maghreb islamique. Moscou est une nouvelle fois ensanglanté. Le 11 septembre diplomatique que promettait WikiLeaks attendra peut-être d'autres révélations. La poussée d'extrême droite

en Europe est un fait politique unique par sa nature et son ampleur depuis la guerre. Le politologue Pascal Perrineau assure qu'il est excessif de parler d'une vague de national-populisme *"générale et irrésistible"*. Les marchés pensaient affronter une nouvelle et *"belle petite"* crise de liquidités en Europe début 2011. L'année ne fait que débiter mais l'euro semble se stabiliser près de 1,35 dollar... Lire p.8

Efficace et dangereux

Le lynchage médiatique

Surenchérir dans l'accusation pour s'assurer une prime à la rapidité et à la dénonciation

Par Caroline Castets

Pédophilie, corruption, trahison, espionnage... Certains mots exercent, sur nous autres médias, un étrange pouvoir d'attractivité. Qu'ils se profilent dans l'actualité et c'est l'emballage assuré. Les trois cadres de Renault accusés d'espionnage industriel par la direction de leur entreprise viennent de l'apprendre à leurs dépens... Lire p.10

Conférence de presse G20

Le Sarkozy II est arrivé

Discret comme une violette sous la mousse

Par Michèle Cotta

Ainsi, en tout cas, pour la troisième conférence de presse du quinquennat, est-il apparu différent à tous ceux qui se trouvaient dans la salle des fêtes de l'Élysée ou devant leurs récepteurs de télévision : moins nerveux, à la fois souriant et modéré, plus humble devant ses interlocuteurs, et aussi, c'est peut-être cela le plus évident, plus prudent dans ses intentions. En réalité, les journalistes - et au-delà d'eux, les Français - ont vu, pendant de longues minutes... Lire p.6

A voix haute

PHILIPPE EVEN, dirigeant de l'institut Necker, centre de recherche

"Sur 5 000 médicaments répertoriés en France, 2 000 sont vraiment utiles"

Un professeur de médecine analyse, sans concessions, les carences des autorités sanitaires et la rente de situation des laboratoires pharmaceutiques

Par Franck Bouaziz

A 78 ans, Philippe Even est encore dans les murs de l'hôpital mais n'a plus le statut de praticien hospitalier. Après avoir été chef du service de pneumologie de Necker, il dirige aujourd'hui l'institut Necker, centre de recherche entièrement financé par des fonds privés. Libre de ses mots et de ses actes, il pointe, en partant de l'exemple du Médiateur, les carences du système de mise sur le

marché des médicaments et l'absence de gain thérapeutique pour la plupart des nouvelles molécules commercialisées à un prix toujours plus élevé. Pragmatique, néanmoins, il ne rejette pas la coopération entre les médecins et l'industrie pharmaceutique : *"Le coût d'un essai clinique varie, selon la taille de l'essai, entre 200 millions et un milliard d'euros"*... Lire p.14

M 02191 - 1551 - F: 5,00 €





“Une véritable fracture s’est formée depuis les années 1980 et la dérèglementation”, souligne Serge Maître, secrétaire général de l’Association française des usagers des banques (Afub).

Accusée de braquages de cinq agences bancaires, Fabienne Lévy n’a pas hésité à invoquer, devant le TGI de Metz, sa haine des banques et “le désir de vengeance des escrocs en cols blancs” pour se disculper, ce 7 décembre 2010. C’est ce jour qu’avait choisi Eric Cantona pour “assécher” le système par son

banques (Afub). Une affaire qui, pour le président du Crédit Coopératif Jean-Louis Bancel, “est symptomatique d’un ressentiment accumulé. La crise a exacerbé ce qui était latent”. Une exaspération que certains essaient de concrétiser : l’eurodéputé Pascal Canfin d’Europe Ecologie-Les Verts et le collectif “Sauvons les riches” ont ainsi

retrait, “touchant un public par un message simple, presque simpliste”, observe Serge Maître, secrétaire général de l’Association française des usagers des

lancé un site Internet “jechangedebanque.org” afin d’inciter les gens à transférer leur argent vers les banques qu’ils jugent les plus recommandables

Bâle III

Quand les banques freinent les ardeurs des régulateurs

“La Banque centrale américaine a autorisé les banques à réduire le montant de leurs réserves fixé à 8 %, si elles pouvaient prouver que le risque de défaut de paiement était “vraiment négligeable” et si leurs produits étaient notés AAA. Quand on connaît la proximité qui régnait entre les établissements financiers et les agences de notation...”, a écrit Eric Laurent (4). Le régulateur impose donc de nouvelles contraintes, relevant les niveaux de fonds propres obligatoires dans ce qu’on a appelé Bâle III. Les banques s’en sortent bien. L’accord comprend 3 volets : un ratio “Tier One” de solvabilité plus sévère, un ratio de liquidité et

Etats-Unis, n’est pas gravé dans le marbre non plus, et pourra être vidé de sa substance avant sa mise en place en 2018. Les banques françaises clament qu’elles ont déjà le Tier One et que les ratios de levier n’ont pas empêché les banques américaines de sauter. “Des arguments qui ne tiennent pas à l’analyse des faits historiques, puisque le ratio de levier avait précisément été assoupli en 2004 par la SEC américaine, menant à la déroute débutée à l’été 2007. Le leverage ratio permettra pour un euro de capital propre 33 euros d’endettement, ce qui est déjà très élevé”, poursuit Christophe Nijdam, qui s’interroge

Une banque ne saute pas à cause de problèmes de solvabilité, mais de liquidité

un ratio de levier. “L’augmentation à 7 % ne sera atteinte qu’en 2019 pour le Tier One”, déclare Christophe Nijdam, analyste chez Alpha Value. Mais une banque ne saute pas à cause de problèmes de solvabilité, mais de liquidité. “Dexia avait d’ailleurs, avant la crise, un des ratios Tier One les plus élevés, et elle est tombée en un week-end”, note-t-il, qui recense 3 crises récentes de liquidité : Lehman, la Grèce et l’Irlande. “Les stress tests étaient centrés sur le Tier One, que les banques irlandaises ont réussi. On n’a pas testé la liquidité, dont les ratios seront instaurés dans 4-7 ans. D’ici là le lobby bancaire saura les atténuer.” Enfin le ratio de levier, nouveau en Europe mais qui existait déjà aux

sur les efforts de la BNP pour freiner les ardeurs régulatrices. “En mars 2010, le DG délégué Jean-Laurent Bonnafé parle d’une perte possible de 6 % de PIB en Europe en cas de nouvelle régulation, alors que les experts de Bâle évoquent plutôt 0,6 % aujourd’hui. En juillet 2010, c’est au tour de Baudouin Prot de déclarer que les banques françaises ne pourront à la fois financer l’économie réelle, participer à la dette publique et voir augmenter leur fiscalité. Enfin c’est Michel Pébereau qui chiffre en septembre 2010 à 150 milliards d’euros le besoin d’augmentation de capital des banques françaises qu’un Tier One trop élevé générerait.”

J.T.

(Nef, Banque Postale et Crédit Coopératif) : “Nous préférons que nos économies soient gérées par des banques qui investissent l’épargne localement, ne participent pas au casino financier, refusent d’être présentes dans les paradis fiscaux

“En France un chef d’entreprise va chercher l’argent chez son banquier à 80 %. Aux Etats-Unis cette proportion n’est que de 20%”

et de verser des bonus indécents”, concluent-ils. C’est le fonctionnement même des instituts bancaires qui est vilipendé et même remis en cause par de telles initiatives. “Un mouvement qui s’est amplifié à la suite du discours même de Nicolas Sarkozy à Toulon en octobre 2008, qui dénonçait la spéculation sur les marchés par les banques au lieu de faire leur métier qui est de mobiliser l’épargne au profit du développement économique et d’analyser le risque du crédit”, rappelle d’ailleurs Serge Maître.

Du ressentiment ordinaire à la fracture affective

La relation avec les établissements bancaires a toujours été tumultueuse en France, “catholique, fille aînée de l’Eglise où les métiers de l’argent sont mal perçus”, remarque Gérard Rameix, médiateur national du crédit. Une réminiscence religieuse qui se conjugue à une suspicion façonnée au fil des scandales, dont le premier date du règne de Louis XV ! Le système de John Law visant à rétablir les finances du royaume s’est soldé par une explosion de bulle et la faillite de sa banque. Le désamour atavique s’est renforcé au XIX^e siècle du temps des Rothschild et de la faillite de la banque catholique Union Générale en 1882, puis pendant la crise des années 1930. Avec pour résultat que “les Français détestent leur garagiste et leur banquier” dans la pensée populaire. Peu étonnant donc qu’“à chaque crise financière les banques soient montrées du doigt”, résume Eric Pichet, membre de l’Association pour le management (APM), spécialiste des marchés financiers. Le ressentiment est

comme s’il était un seul homme qui accompagne toutes les étapes financières de la vie d’un homme puis de sa famille. Les gens ont besoin de le rencontrer physiquement. D’après l’observatoire 2010 de l’opinion sur l’image

des banques de l’Ifop, ceux qui veulent changer de banque iraient à 65 % vers une banque généraliste et seulement à 25 % vers une banque exclusivement en ligne. Or précisément les relations se sont déshumanisées, les process et les rotations de conseillers ont été instaurés. “Nous nous sommes trompés quant à la banque moderne, industrielle, constituée de grandes usines pour ensuite “customiser” selon le client”, affirme Jean-Louis Bancel. En outre, “la tarification étendue à tout le monde et les remontrances du Conseil de la concurrence ne plaident pas en leur faveur dans la relation client”, révèle Serge Maître. L’affaire Natixis, où des conseillers bancaires payés à la commission ont encouragé 2,8 millions de petits actionnaires à acheter des parts et donc à essayer des pertes importantes, a ajouté à la méfiance de proximité (2). Les banques ne sont cette fois-ci pas seulement les victimes expiatoires du jour ; “une véritable fracture s’est formée depuis les années 1980 et la dérèglementation”, souligne Serge Maître. “Les gens ont fini par ne plus comprendre le jargon, la technicité des métiers exercés par les banques dans les 30 dernières années”, confirme Eric Pichet, professeur d’économie à Bordeaux Ecole de Management et administrateur indépendant de hedge funds.

La frilosité à financer l’économie réelle

Mais une fois la crise déclenchée, c’est sur leur cœur de métier que les banques ont été stigmatisées. Leur prudence à accorder des crédits a été décriée, alors que les banques françaises

culées par une raréfaction et même un renchérissement de crédits : automobile, immobilier/construction, distribution, aéronautique, énergies nouvelles... D’autre part “l’augmentation des encours est essentiellement due à un tirage de lignes de crédit préexistantes et non à des crédits nouveaux”, précise Serge Maître. Ce décalage de déclarations, parce que les banques regardent les résultats globaux quand les entreprises s’intéressent à leur cas particulier, a accru les dissensions. Nombre de chefs d’entreprise se sont estimés trahis en 2008, lorsque leur CA a subitement diminué. “Les banques les ont lâchés, retirant même des crédits, alors qu’ils avaient l’impression que c’était elles ou leurs semblables qui étaient à l’origine de la crise”, relate Gérard Rameix.

La finance casino qui effraie

La banque d’investissement reste dans les esprits le lieu de tous les vices chez ceux qui passaient pour des parangons de rigueur. “Cela ne doit pas se reproduire, il n’est pas question de faire des opérations qui comportent un profil de risque trop élevé”, déclarait Marcel Ospel, chairman d’UBS AG en 1998 quand la crise russe succédait à la crise asiatique. Malheureusement son amnésie lui a fait perdre la direction d’UBS durant la crise des subprimes. Dans une période où les taux d’intérêt et la croissance ont été faibles, les banquiers ont peu tiré de profits de l’économie réelle. Le seul moyen d’atteindre le rendement de 25 à 30 % sur fonds propres a donc consisté à accroître les efforts en banque d’investissement et à faire monter en puissance l’activité de trading pour compte propre. Même les établissements mutualistes se sont mis de la partie. Tout à coup les banquiers se sont révélés être des joueurs invétérés parmi les autres, poussant le vice jusqu’à transformer des crédits risqués en or par le truchement de la titrisation, achetant et revendant ces produits hautement toxiques. Ceux qui croyaient avoir trouvé la martingale auraient fait exploser le système sans l’intervention des Etats. Leur frénésie à parier et à prendre des risques a sidéré l’opinion publique, marquée par les images de files d’attente devant les guichets de la banque anglaise Northern Rock qui s’est brûlé les ailes dans les dérivés de crédits. La crédibilité des établissements à limiter leur exposition au risque en a pris un coup. De plus, bien que le back-office et la gestion des risques aient été renforcés, la réelle volonté des banques à contrôler leurs salles de marché a paru s’étioler. Preuve en est Jérôme Kerviel avec sa perte de 5 milliards d’euros début 2008. Mais pas seulement. En 2006, CIC-Crédit Mutuel a perdu 500 millions d’euros à cause d’un trader fou. En 2007 Richard Bierbaum, 26 ans, entré dans une filiale du Crédit Agricole à New York, est à l’origine d’une perte de 250 millions d’euros. En

Tout à coup les banquiers se sont révélés être des joueurs invétérés parmi les autres

Lorsque j’ai pris mes fonctions il y a 14 mois, 1 200 dossiers étaient reçus par mois, contre 600 aujourd’hui.” Malgré tout, les interventions de René Ricol, l’ancien médiateur du crédit, restent dans les mémoires. “Les banquiers affirment que ce sont les entreprises qui ne veulent pas investir, car le médiateur du crédit est là pour corriger les excès de prudence. Nombre de PME tiennent pourtant le discours inverse”, énonce Eric Pichet. En vérité les différents acteurs peuvent faire dire ce qu’ils veulent aux chiffres. La situation est mitigée pour les PME de secteurs considérés comme à risque, qui peuvent se retrouver ac-

mai 2008, Morgan Stanley avoue une perte de 120 millions de dollars suite aux erreurs d’un trader. En 2008 le Crédit Suisse perd la trace de 2 milliards d’euros. “Il y a trop de cash disponible et la discipline s’est relâchée”, déclarait sir Evelyn Rothschild dans le FT du 9 mai 2008.

Les rémunérations qui choquent

L’incompréhension populaire s’est cependant cristallisée sur la rémunération des traders. “De 1930 à 1980 le salaire des banquiers était équivalent à



“Les Français détestent leur garagiste et leur banquier” dans la pensée populaire. Peu étonnant donc qu’“à chaque crise financière les banques soient montrées du doigt”, résume Eric Pichet, membre de l’Association pour le management (APM), spécialiste des marchés financiers.

celui des autres secteurs. Il est devenu bien supérieur à la moyenne des autres cadres à partir de 1980, du fait de quelques milliers de privilégiés”, résume Eric Pichet. Les hommes clés de la finance gagnent 5,6 voire 10 millions d’euros en comptant commissions et bonus, contre 3 millions pour les PDG de Total ou Saint-Gobain. Dans l’économie de l’immatériel, l’“effet Pavarotti” joue à plein. On ne remplace pas un bon trader par 10 traders médiocres, sa rémunération sera disproportionnée par rapport aux suivants. Il peut en effet facilement partir à la concurrence avec son équipe, qui peut générer jusqu’à 100 millions d’euros de revenus annuels. Le savoir-faire qu’il a accumulé est transposable et les produits financiers ne sont pas brevetables. Une fois mise au point, sa production se transfère facilement, à la différence des industries plus capitalistiques. Résultat : en 2007 Merrill Lynch, tout en annonçant de mauvais résultats, augmentait son *bonus pool*, le pot commun dédié aux primes. Il fallait motiver les troupes pour assurer la survie. Un déséquilibre qui a joué. “Très certainement, les rémunérations aggravent les crises”, peut-on lire dans *The Economist* du 22 mars 2008, car cela implique des raisonnements à court terme. Les as de la finance, s’ils partagent les gains qu’ils procurent avec ceux qui les emploient, ne partagent jamais les pertes qu’ils provoquent. “Ces bonus “pousse-au-crime”, qui encouragent à prendre toujours plus de risques et qui repartent déjà

CHIFFRES CLÉS

La population, rancunière mais réaliste

La taxation des bonus du secteur financier est plébiscitée à **83 %** en France, **81 %** en Grande-Bretagne. Cette taxe ne sera pas efficace, car les banques mettront en place d’autres systèmes pour rémunérer leurs traders et financiers pour **75 %** des Français et **73 %** des Britanniques.

Le gouvernement a eu raison d’intervenir pour soutenir le secteur bancaire pour **67 %** des Français et **70 %** des Britanniques.

Les banquiers n’ont pas tiré les leçons de la crise et conservent des comportements risqués pour **80 %** des Français et **73 %** des Britanniques.

Source Ifop : “le regard croisé des Français et Britanniques sur leur banque”, début 2010.

à la hausse, font émerger le sentiment que les responsables restent impunis”, note Pascal Canfin. L’image du trader inconséquent à la Nick Leeson (qui a fait couler la Barings), éloigné de la réalité,

“L’Etat ne devrait en aucun cas déléguer cette responsabilité d’aiguillage de l’épargne”

nageant dans le luxe et maniant les zéros à tour de bras, a malheureusement éclipsé celle du banquier d’agence, de proximité, surveillant ses comptes clients et restant au contact des gens.

Le “Too big to fail” qui agace

“Les banques sont grandes parce qu’elles ont suivi leurs clients et les marchés”, argumente devant la presse Jacob Frenkel, président de JP Morgan. Autre source de crispation, la non-séparation des activités bancaires. En 1999 le Glass Steagall Act, qui organisait la séparation des activités bancaires depuis les années 1930, a été supprimé aux Etats-Unis. Il n’y en a pas eu en Europe. En conséquence, “la banque est virtuellement la seule activité capable de dévas-

“Le lobby bancaire n’a de plus pas de contre-pouvoir de la société civile face à lui. Il n’existe pas de WWF ou de Human Rights Watch de la finance”

ter des économies entières”, remarque Martin Wolf, éditorialiste du *Financial Times*. La banque de dépôt, qui alimente l’économie réelle, se trouve prise en otage par la banque d’investissement. Les établissements ont beau jeu de faire jouer le “too big to fail” pendant la crise, pour s’assurer le soutien des pouvoirs publics. “En cas de dérapage, ceux-ci interviennent forcément pour éviter que ne s’effondre la pyramide des crédits. Les banques peuvent perdre, pas les banquiers”, constate Paul Jorion, anthropologue en économie, citant la nationalisation de Northern Rock en Angleterre.

La puissance du lobby qui inquiète

Les annonces récentes ne sont pas des rappels pédagogiques du rôle et du métier des banques, mais des assertions vivement contestées. “La campagne de la Fédération française bancaire dans la presse, “Parlons de la banque et parlons-en vraiment”, prend des couleurs criantes d’autosatisfaction ; les banquiers

recherchent la légitimité par la désinformation”, assène Serge Maître. Les banques y affirment qu’elles n’avaient pas besoin d’être sauvées, ce que tempère Christophe Nijdam, qui cite les cas de Natixis ou de Dexia. En outre, selon lui, l’Etat ne va pas profiter pleinement de son soutien aux banques comme annoncé : “Bercy s’est privé d’une plus-value potentielle de 86 % en choisissant des actions préférentielles pour soutenir BNP Paribas, et est assis sur une moins-value latente de 70 % en ayant opté pour des actions ordinaires dans le sauvetage de Dexia, soit 2 milliards d’euros.” Paul Jorion s’étonne des déclarations des banques qui disent s’être tenues à l’écart des pratiques déclencheuses de crise : “Certes aucun subprime n’a été émis en France, mais les banques françaises en avaient acquis.” Il n’empêche que leurs arguments, gradués, pèsent auprès des politiques pour freiner et même édulcorer les régulations, comme le regrette Christophe Nijdam : “Elles évoquent les avantages donnés à la concurrence américaine et une punition pour ce qu’elles n’ont pas commis, alors qu’à preuve du contraire, les Américains seront soumis aux mêmes règles. Puis elles annoncent que dans ce cas elles ne pourront plus financer l’économie réelle, et enfin la dette publique.” Le secteur est toujours parvenu à instaurer une certaine inertie au législateur. Par le passé l’instauration du service universel bancaire, l’obligation d’inscrire la facturation des frais bancaires sur les relevés, la rému-

Editorial

Du rationnel et de l’émotionnel

Détestation, ressentiment, rancune, défiance. Les qualificatifs entendus ne manquent pas pour désigner les banques et les banquiers aujourd’hui. Victimes consentantes ? Boucs émissaires ? Responsables et coupables ? Est-ce la docte arrogance de certains à considérer que toutes ces choses sont trop complexes pour le *vulgus pecus* et qu’il n’est pas apte à comprendre ? Est-ce la dimension vertigineuse des profits et des rémunérations annoncés ? Est-ce parce que la relation *intuitu personae* a disparu, alors qu’autrefois on allait voir son banquier comme on allait voir son médecin ou son notaire ? Le sentiment dans les relations quotidiennes que la relation fournisseur-client est inversée ? L’opacité des tarifs et l’absence d’alternative ? Ou l’impudence de certains à avoir fait acheter leurs propres actions par leurs clients, pour voir ensuite leur cours s’effondrer ?

Ou est-ce la frustration des refus enregistrés, par méconnaissance de ce qu’une banque commerciale n’est pas un investisseur à risque, mais un simple prêteur sans risque ? La diabolisation des politiques, amplifiée par les médias, jamais en mal de flatter le *main stream* et de désigner des boucs émissaires à la vindicte populaire ? Ou la confusion trop fréquente de tout un chacun entre les trois métiers fort différents, banque commerciale, banque d’investissement et banque d’affaires ? Et l’oubli que sans eux, l’économie ne pourrait pas tourner ? Ou est-ce un peu de tout cela à la fois ?



Henri J. Nijdam



Le nouvel Economiste

Entreprises, Affaires publiques, Economie sociale
“Le journal des Pouvoirs d’aujourd’hui”

Politique, économique, social, administratif, judiciaire, intellectuel, spirituel, médiatique.

5, passage Piver - 75011 Paris
Henri J. Nijdam, Président directeur de la publication
henri.nijdam@nouveconomiste.fr
Gaël Tchakaloff, Directrice déléguée
gael.tchakaloff@nouveconomiste.fr
E-mail : prenom.nom@nouveconomiste.fr
Abonnements : abonnements@nouveconomiste.fr
1 an 149 € ht (152,13 € TTC)

Editorialistes

Philippe Barret, Alain Bauer, Michèle Cotta, Philippe Delmas, Pierre Kosciusko-Morizet, Henry Laurent, Pascal Lorot, Paul Henri Moinet, Sylvie Pierre-Brossolette, Xavier Raufer, Gaël Tchakaloff

Rédaction - Tél. 01 58 30 83 63 - Fax 01 58 30 64 65

Directeur de la rédaction : Henri J. Nijdam. Rédacteurs en chef : Patrick Arnoux (83 61), Philippe Plassart (83 62). Rédacteurs en chef adjoint : Caroline Castets (85 54), Jean-Michel Lamy (87 89), Julien Tarby (85 94). Grands reporters : Franck Bouaziz (88 05), Edouard Laugier (85 53), Jacques Secondi (85 56). Journalistes : Valérie Auribault, Anne-Sophie David (85 56), Sébastien Dumoulin, Emmanuel Lemieux (conseiller éditorial), Alain Roux (88 98), Ariane Warlin (89 00).

Edition - Papier & numérique - Fax 01 75 444 118

Edition papier - Responsable : Alexis Dupont (63 77). Rédacteur graphique : Alexis Dupont, Florian Petit. Maquettiste : Jonathan Laguerre. Correction - révision : Sophie Lamotte d’Argy.

Edition suppléments : Aurélie Percheron. Edition Numérique - Responsable : Florian Petit (83 64). Marketing & diffusion - Tél. 01 75 444 100 - Fax 01 75 444 119. Bases de données : responsable Antoine Wiczorek, (116), Nathalie Bourgitteau-Guiard. Abonnements, vente au numéro : responsable Djeneba Diaby (114), Anne-Marie Coezy (100).

Marketing & publicité - Journal papier - Journal numérique - site nouveconomiste.fr. Tél. 01 75 444 105 - Fax. 01 75 444 119. Directeur du développement : Jean-Baptiste Leprince (105). Responsable coordination & partenariats : Alfred Cointreau (113). Responsables commerciaux supports : Damien Delachaux (115), Jonathan Grain (111). Equipe commerciale : Delphine Baudy (109), Ghita Berada (112), Olivia Garson (107), Alexis Goger (102), David Marquis (108), Cécile de Poulpique (110), Julia Richer (106). Etudes & media-planning : Jeanne Arnaud (105). Régies pays : NBcom (info@nbcom.eu); Veritas Communications (info@gscveritas.com). Annonces légales - Vie juridique, avis judiciaires, appel d’offres - Tél. 01 75 444 104

Responsable : Antoine Wiczorek (116). Anne-Gaëlle Laurent (104) - Le Nouvel Economiste est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour les départements de Paris (arrêté préfectoral N°2010-357-1 du 23/12/2010) et des Hauts-de-Seine (arrêté préfectoral CAB/BCI 2010-1040 du 22/12/10)

Gestion & administration - Tél. 01 75 444 104 - Fax 01 75 444 118
Responsable : Saleha Medj (103). Anne-Gaëlle Laurent (104)

Le nouvel Economiste est édité par Publications du Nouvel Economiste, S.A. au capital de 1 844 633 euros. Print France Offset (Administratif) 3, rue de l’Atlas - 75019 Paris - Rotatives : 79, Route de Roissy 93290 Tremblay-en-France Dépôt légal : janvier 1993. Numéro de commission paritaire : 0910C85258. ISSN : 0395-6458. Principal actionnaire : Financière Nouvel Economiste S.A. [Média capital (HJ Nijdam), Compagnie Européenne des Médias (J. Abergel), Triple A (P. Pelletier), Nortier].



compte propre au sein des banques de dépôt, et surtout interdire ou du moins réduire à portion congrue le financement des fonds spéculatifs à ces mêmes banques de dépôt. Un petit pas vers le Glass Steagall Act oublié depuis 1999. A contrario en Europe, où le modèle de banque universelle prévaut de longue date, il ne faudra pas compter sur une séparation haut de bilan/bas de bilan. Pour certains, c'est même ce qui a permis d'amortir le choc de la crise financière de 2008. Mais d'autres idées d'encadrement émergent. "Il n'existe toujours pas de TVA sur les services financiers, ou de véritable taxe sur les transactions financières", s'agace Pascal Canfin. Pour Jean-Louis Bancel, président du Crédit Coopératif, "il devient urgent d'empêcher les banques de fonctionner avec des modèles internes de gestion des risques que les régulateurs ne comprennent pas, et d'interdire aux banques qui bénéficient de garanties publiques le prime brokerage, qui est le financement de fonds spéculatifs". A contrario d'autres prônent le désenca-

drement pour encourager la concurrence : la Commission européenne vient ainsi d'autoriser les microguichets bancaires nécessitant seulement 30 000 euros de capital, et la directive européenne sur les services de paiement (Sepa) pose les bases d'un marché unique des paiements, ouvrant le marché à de nouveaux acteurs non bancaires. Des changements sont en tout cas attendus dans l'approche clien-

res chaque année pour rendre compte de l'utilisation des dépôts, à 70 % pour la clientèle, à 30 % pour des opérations interbancaires."

"Les pouvoirs publics ont profité de la crise pour reprendre la main dans la régulation d'un secteur qui leur avait complètement échappé depuis 30 ans, et pour calmer le grand public", constate Eric Pichet. Ainsi la toute dernière touche sur les rémunérations - il n'y en aura pas d'au-

naire se sentira davantage lié à la banque dans laquelle il travaille et sera moins tenté de faire du chantage au départ pour gagner encore plus", avance Eric Pichet. Mais les gros travaux de réforme sont surtout menés dans le cadre de l'accord de Bâle III (cf. encadré), qui tend à instaurer mécaniquement des contraintes afin de baisser le niveau général de risque.

De bons élèves se sont distingués parce qu'ils ont montré comment l'épargne confiée était investie. Car les épargnants soutiennent à leur insu des activités qu'ils n'auraient pas choisies. "Des sommes considérables sont confiées au banquier sous forme d'épargne et nous faisons une confiance aveugle au banquier dans la manière de les utiliser, alors que l'Etat ne devrait en aucun cas déléguer cette responsabilité d'aiguillage", affirme Stanislas Dupré, DG d'Utopies, cabinet de conseil en développement durable (3). La volonté de tracer l'argent fait des émules, bien qu'une stricte affectation d'un placement à un investissement change totalement la

manière d'utiliser l'épargne. Cette crise de confiance, et même de rancune est préjudiciable dans le sens où les Français épargnent 16% de leurs revenus, ce qui est leur plus gros poste de dépense. Une ressource intéressante pour le pays, qui ne doit pas être gâchée par une incompréhension et un rejet du système bancaire. La crise aura au moins eu le mérite d'ouvrir le champ des propositions. La fracture bancaire laissera des traces, dans les esprits comme dans les faits.

(1) Nicolas Doucerain, "Ma petite entreprise a connu la crise", Bourin, 2011

(2) Matthieu Pechberty, "Natixis, enquête sur une faillite d'Etat", First Société, 2010

(3) Stanislas Dupré, "Que font-ils de notre argent", Nil, 2010

(4) Eric Laurent, "la face cachée des banques", Plon, 2009

julien.tarby@nouveleconomiste.fr

"Il n'existe toujours pas de TVA sur les services financiers, ou de véritable taxe sur les transactions financières"

tèle. "Nous recevons 300 plaintes par jour", déplore Serge Maître, rêvant d'une banque alternative "qui ne vend pas d'assurance ou d'abonnements au portable, dispose d'un réseau moins étendu que les autres et ne serait qu'une banque de dépôt". Emerge un besoin utilitariste que souligne Jean Louis Bancel : "Nous avons ouvert la "boîte noire bancaire" pour démontrer notre rôle. Un rapport détaillé est envoyé aux sociétai-

tre d'après lui - a été apposée dans l'arrêt du JO du 17 décembre dans l'encadrement des bonus : 40 à 60% du bonus doit être versé en différé, avec une durée minimum de 3 ans, 50% de la rémunération variable doit se faire en actions ou produits similaires. La récompense est ainsi échelonnée dans le temps. "Cette solution laisse un délai pour évaluer l'impact à moyen terme de décisions prises au jour le jour. Le décision-

Avis croisés

"La régression de l'utilité sociétale des banques ?"

Stanislas Dupré

DG d'Utopies, cabinet de conseil en développement durable

"Elles ne se sont pas intéressées à l'impact social et environnemental de l'argent qu'on leur confie"

Le secteur est très en retard et le changement ne s'est pas opéré dans l'esprit des dirigeants. Les banques ont fait des effets d'annonce quant à leurs économies de papier, d'énergie ou leur bilan carbone des locaux, mais elles ne se sont pas intéressées à l'impact social et environnemental de l'argent qu'on leur confie, et qu'elles font "tourner". Medias, ONG, société civile, qui ont fait pression dans les autres secteurs, ont joué beaucoup moins vite leur rôle d'aiguillon parce que

par le passé. Les banques sont stigmatisées aujourd'hui, mais les gens ne savent pas encore ce qu'ils attendent réellement d'elles. Il existe un véritable abandon de souveraineté des citoyens vis à vis des banques lorsqu'ils y déposent leur argent, ne s'intéressant pas à l'utilisation qui en est faite. Le régulateur n'intervient pas non plus, que cela soit par l'obligation ou l'incitation. Or le poids de RSE de l'aiguillage est déterminant. En outre le fonctionnement interne des



"Les banques ne savent plus où va l'argent parce que la catégorisation des investissements et crédits se fait par niveau de risque ou de rendement, pas par secteur."

"Greenpeace fait campagne contre la BNP parce qu'elle finance une centrale nucléaire obsolète. Une attitude qui date de 6 mois"

l'impact des décisions des banques est indirect et n'a pas immédiatement attiré l'attention. Greenpeace fait campagne contre la BNP parce qu'elle finance la centrale nucléaire obsolète de Belene en Bulgarie, mais ce genre d'actions datent de seulement 6 mois. L'ONG se tournait uniquement vers Areva

banques n'a pas aidé à la prise de conscience. Ceux qui prennent les décisions ont perdu le fil de la traçabilité, ils ne savent plus où va l'argent parce que la catégorisation des investissements et crédits se fait par niveau de risque ou de rendement, pas par secteur.

Christophe Nijdam

analyste secteur bancaire chez AlphaValue et ancien banquier

"Le rempart de la technicité des dossiers"

Il y avait une époque où l'on était fier d'être banquier, même si le banquier a toujours été malaimé dans la société française : il avait une utilité sociétale majeure, un rôle vertueux qui consiste à réemployer les dépôts à vue des ménages dans les besoins de financement à plus long terme des entreprises, elles-mêmes créatrices d'emploi pour les ménages. Puis les Etats ont laissé certaines activités de banque prendre des risques déconnectés du réel et d'une ampleur qu'ils n'auraient jamais tolérée d'autres secteurs, comme l'énergie nucléaire ou les transports publics. Aujourd'hui, le lobbying bancaire est de plus en plus prégnant car les enjeux financiers sont très élevés pour un petit



"La tâche du politique, c'est justement de savoir simplifier ce qui est devenu trop complexe, de reprendre la main pour revenir au rôle vertueux de la banque dans l'économie."

s'éviter. Les politiques sont dépassées par la technicité des dossiers et se sont réfugiés derrière l'abandon de leurs prérogatives à des "experts" qui dépendent de cet écosystème financier. La tâche du politique, c'est jus-

"Les politiques sont dépassées par la technicité des dossiers et se sont réfugiés derrière des "experts" qui dépendent de cet écosystème financier"

nombre d'acteurs, au détriment de la collectivité. Le vrai coût de cette crise d'origine bancaire, c'est 25 points de dette publique en plus et c'est 3 points de chômage qu'on aurait pu

tement de savoir simplifier ce qui est devenu trop complexe, de reprendre la main pour revenir au rôle vertueux de la banque dans l'économie, au service des entreprises et des particuliers.

Offre spéciale d'abonnement

99€ HT*
1 an - 101,08€ TTC

*OFFRE RESERVEE AUX NOUVEAUX ABONNES

Journal papier + journal numérique

Pour vous abonner dès aujourd'hui :

par mail : abonnements@nouveleconomiste.fr

par fax : +33 (0)1 75 44 41 19

par courrier : Le Nouvel Economiste - 5, passage Piver - 75011 Paris

Entreprises, Affaires publiques, Economie sociale
"Le journal des pouvoirs d'aujourd'hui"

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

Société : _____

Secteur d'activité : _____

Adresse : _____

Code Postale : _____

Ville : _____

Tel./Fax : _____

E-mail : _____

Site internet : _____